



2e pilier. Pour profiter d'une retraite bien méritée, pourquoi ne pas s'assurer que sa caisse de pension investit en respectant les règles d'éthique et d'intégrité?

Illustration: S. Dehaes

Pour une prévoyance responsable

L'argent de votre caisse de pension est peut-être placé dans des sociétés qui ne respectent ni les conventions signées par la Suisse ni les règles d'éthique et d'intégrité. Il est cependant possible de vérifier ces investissements.

Par Edouard Bolleter

En tant que responsable ou cadre d'une entreprise, vous devez respecter le droit suisse et les différentes conventions internationales dans la gestion de vos activités. Vous êtes probablement convaincu que l'intégrité et l'éthique dans vos affaires sont synonymes de confiance pour votre clientèle et de pérennité pour votre société.

Anthony Chatelanat, directeur de la société genevoise de conseil en investissements Finetika, pose alors la question: «Pourquoi, dans ce cas, accepter que l'argent de votre prévoyance et celui de vos employés soient investis dans des sociétés

ne respectant ni les conventions signées par la Suisse ni les valeurs promues par votre entreprise? Ces règles d'éthique et d'intégrité que vous appliquez à votre activité sont pour vous une affaire de bon sens. Dès lors, pourquoi ne pouvez-vous pas exiger de votre caisse de pension l'application de ces mêmes critères dans la sélection des sociétés dans lesquelles elle investit?»

Investissement passif

Si l'expert romand soulève ce point intéressant, c'est que la quasi-totalité des institutions de prévoyance utilisent dans leur stratégie de placement des véhicules

d'investissement passif, c'est-à-dire des fonds de placement qui répliquent à l'identique un indice boursier. Ces véhicules investissent dans un très grand nombre de titres d'entreprise sans discrimination quant à leur qualité ou leur respect des conventions internationales.

Il s'explique: «Aux fonds de placement passifs s'ajoutent tous les investissements réalisés dans des entreprises sans valider l'intégrité de leur activité ou la pérennité de leur modèle d'affaires dans une économie en pleine mutation. Ces investissements «non durables» représentent là aussi une partie importante ►

Publicité

EN PÉRIODE DE FAIBLE CROISSANCE,
IL FAUT ÊTRE NOVATEUR



COPRÉ DANS LE TRIO DE TÊTE EN 2016

2^e meilleur rendement sur 10 ans

2^e meilleur intérêt attribué sur 10 ans

En comparaison d'offres nous sommes
la 5^e caisse la plus avantageuse de Suisse.


LA COLLECTIVE
DE PRÉVOYANCE
DEPUIS 1974

PRÉVOYANCE 2^e PILIER POUR LES PME
0848 000 488 | www.copre.ch

► des placements réalisés par les caisses de pension.»

Avant d'ajouter plus concrètement: «Vous retrouverez peut-être dans les fonds passifs détenus par votre caisse de prévoyance des participations dans des entreprises produisant des bombes à sous-munition, un type d'armement strictement interdit par les conventions internationales signées par la Suisse ainsi qu'une majorité de pays. Votre prévoyance doit probablement être aussi investie dans des entreprises violant de manière répétée les principes des droits de l'homme. La chaîne Walmart a été, par exemple, exclue par de grands investisseurs institutionnels pour son non-respect des droits du travail les plus élémentaires. Vous détenez indirectement et de manière conséquente des placements dans des entreprises dont le modèle d'affaires est à risque, car elles ne prennent absolument pas en compte dans le développement de leurs activités les impacts environnementaux et sociétaux.»

La BNS épinglée en 2015

«De facto, ces investissements sont non seulement en contradiction avec les valeurs et les règles défendues par votre entreprise, mais ils comportent en plus un facteur de risque pour la rentabilité à long terme des capitaux de votre prévoyance, ajoute le dirigeant de Finetika. Le risque de réputation ne doit pas non plus être minimisé, même si pour l'instant, il concerne principalement les grandes institutions. On peut parier qu'à l'avenir, avec la généralisation des règles de transparence et une pression médiatique accrue, ces critiques vont également toucher les entreprises en révélant l'incohérence entre les valeurs qu'elles promeuvent et les investissements de leurs avoirs de prévoyance.»

Pour rappel, la Banque nationale suisse (BNS) a été épinglée en 2015 par des journalistes curieux de connaître comment l'argent était investi. En découvrant la présence de plusieurs sociétés fortement controversées – actives dans l'armement, ne respectant pas les droits de l'homme ou en grave violation avec les normes environnementales – les médias ont révélé les faits qui ont valu à notre banque centrale un titre en couverture: «La BNS est riche, mais elle n'a pas de ligne éthique».

La majorité des responsables d'entreprise se sentent toutefois impuissants face à la complexité et la relative opacité des placements de leur caisse de pension. Il



«Les risques d'endommager la réputation ne doivent pas être minimisés.»

Anthony Chatelanat,
directeur de **Finetika**

existe pourtant des alternatives concrètes. La caisse de pension Nest propose, par exemple, depuis longtemps des solutions d'investissement intégrant des filtres pour la sélection de sociétés ayant un modèle d'affaires tourné vers l'avenir et

respectueux des règles suisses et internationales (*lire encadré ci-dessous*).

Outils innovants

D'autres experts offrent des solutions pour scanner les placements des caisses de prévoyance. Plusieurs institutions ont ainsi bénéficié d'un outil simple et innovant apportant un éclairage sur la qualité de leurs investissements: le «portfolio check». Cet outil développé par l'expert en finance durable Conser est un rapport synthétique qui permet de jauger en un coup d'œil, pour la globalité du portefeuille d'une caisse de pension, quelle est la qualité des entreprises et quels sont les Etats qui le composent. Le rapport montre aussi comment les investissements se situent par rapport au respect des conventions internationales et quelle est leur exposition au changement climatique.

Ces solutions et ces outils innovants garantissent aux entreprises qui les utilisent un réalignement de leurs avoirs de prévoyance avec les règles qu'elles suivent et les valeurs qu'elles promeuvent. «Cette cohérence protège la réputation de l'entreprise, renforce la communication auprès de la clientèle et des médias, rassemble les employés autour des valeurs positives promues et enlève certains facteurs de risque pour la rentabilité à long terme des capitaux de prévoyance», conclut le dirigeant de Finetika. ■

Nest investit aussi dans les start-up

La fondation collective a conclu un partenariat avec la plateforme d'investissement Investiere.ch.

Et pourquoi ne pas investir une partie des fonds de notre prévoyance dans des start-up bien de chez nous? Voici une question qui taraude nombre d'entrepreneurs suisses. La fondation collective Nest veut renforcer le financement de jeunes pousses. Elle a conclu un partenariat avec la plateforme d'investissement Investiere.ch. Cette société basée à Zoug, présente aussi à Genève et à Zurich, a déjà réalisé plus de 50 tours de financement de start-up. Nest, qui supervisera le processus de sélection des jeunes pousses, donnera son feu

vert à chaque investissement.

«La fondation envisage d'investir dès cette année plusieurs millions de francs répartis entre 8 et 12 investissements, a indiqué Caroline Schum, responsable pour la Suisse romande chez Nest au quotidien Le Temps. Par rapport aux 2,3 milliards d'actifs sous gestion de la fondation, la part investie dans ce domaine restera modeste: «Le capital-risque représente une partie de nos investissements en private equity et la part investie dans les start-up ne dépassera pas 0,5% du portefeuille total.»